

**Objet : Affaire n°21S0008 Maintenance et dépannage des systèmes de sécurité incendie et de désenfumage dans les bâtiments communaux- Avenant n°4**

N° : VA\_DEC2025\_479  
Service : Marchés Publics

**Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,**

Vu la délibération VA\_DEL2020\_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L2194-1 5° et R2194-7 du Code de la commande publique,

#### **décidons**

De conclure un avenant de prolongation avec la société SPIE FACILITIES située à LESQUIN (59810), titulaire du lot unique du marché Maintenance et dépannage des systèmes de sécurité incendie et de désenfumage dans les bâtiments communaux.

L'exécution du marché est prolongée de 4 mois pour un montant de 13 794,63 € HT.

Montant annuel forfaitaire de la maintenance préventive : 24 717,25 € HT

Montant maximum annuel pour la maintenance corrective : de 16 666 ,67 € HT

Soit un montant annuel du marché : 41 383,92 € H.T

Avenant n°1 : 4 063,01 € HT soit 9,82%

Avenant n°2 : 10 345,98 € HT soit 6,94%

Avenant n°3 : 13 794,63 € HT soit 9,52%

Avenant n°4 : 13 794,63 € HT soit 9,52%

Imputation budgétaire : 011 6156 020 2250

Politique publique (domaine-action-activité) : 17.2.6 Entretien des locaux

Fait à Villeneuve d'Ascq  
le mardi 15 juillet 2025

Le Maire,  
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20250101-212488A-AU-1-1  
Date AR Préfecture : mercredi 16 juillet 2025